

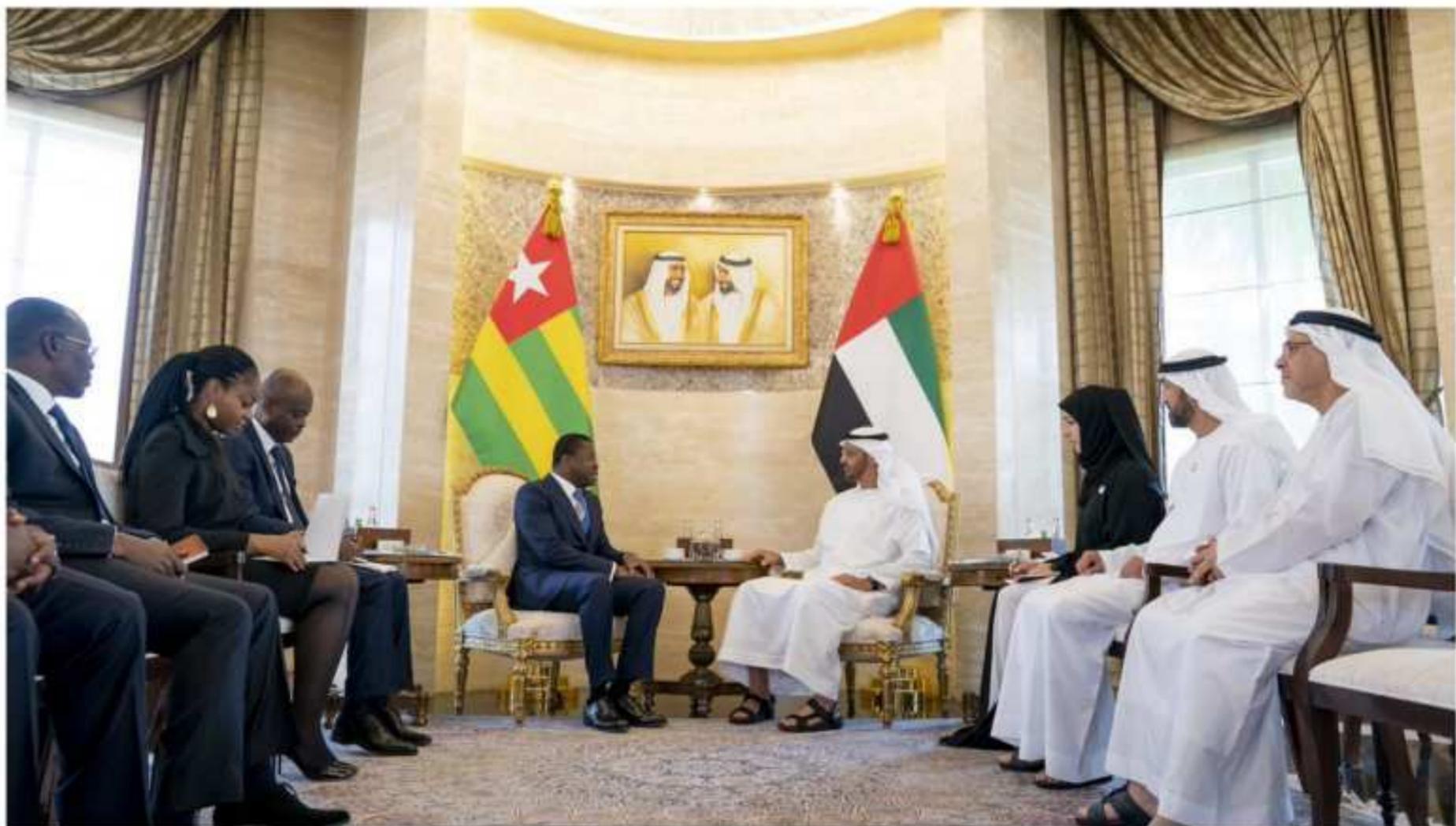
PRIX : 250 F CFA

ECHOS DU PAYS

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité N° 344 du 14 Mars 2019

**Des amendes
pour les citoyens
indélicats qui
bouchent les
caniveaux** P.3

Plan National de Développement : **Faure Gnassingbé à la chasse des investisseurs Emiratis** P.3



Journées de réflexion de la C14 : P.3

Rien de nouveau sous le soleil

Mise en œuvre du PUDC : P.5

Un bilan s'impose

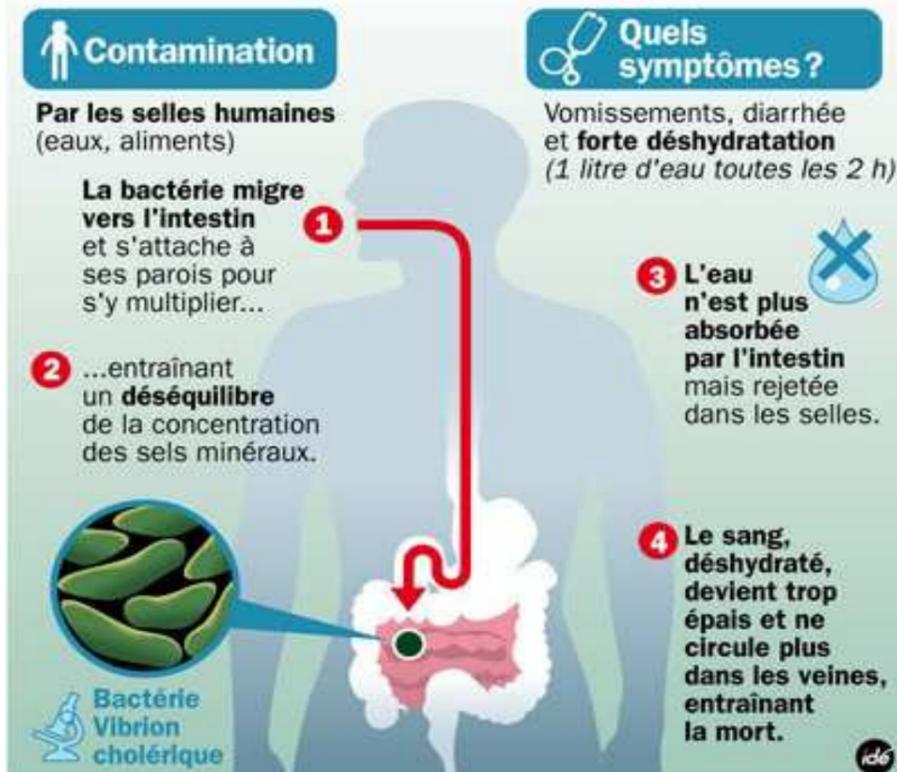
Dossier : **Quel rôle pour
la femme dans les
sociétés africaines ?** P.1

Les causes du choléra et les mesures de prévention

La saison des pluies est le moment propice pour l'apparition du choléra qui est une maladie diarrhéique due à une infection intestinale provoquée par le bacille *Vibrio cholerae*. Les enfants comme les adultes peuvent être infectés. L'infection au choléra peut entraîner une gamme de symptômes, notamment une diarrhée aqueuse abondante, des vomissements de liquide clair et des nausées. La diarrhée aqueuse sévère apparaît avec des vomissements dans les 6 heures à 5 jours suivant l'exposition au bacille. Les pertes hydriques abondantes peuvent alors rapidement entraîner un état de déshydratation grave. En l'absence d'une prise en charge rapide, la mort peut survenir en quelques heures. Le choléra est hautement contagieux et a une transmission rapide qui se fait par voie fécale-orale. Il se transmet par les mains sales ou par contamination alimentaire notamment les aliments souillés et par contamina-

tion hydrique c'est-à-dire à travers l'eau contaminée. Les poissons et fruits de mer, les fruits et légumes crus et les aliments contaminés pendant la conservation ou la préparation sont le plus souvent à l'origine des toxi-infections alimentaires. Les bacilles présents dans les selles des sujets infectés sont également d'autres sources de contamination. Le bacille peut également subsister dans les eaux des rivières ou les eaux côtières. La maladie peut donc se propager rapidement dans les régions où les eaux usées et les eaux pour la consommation humaine ne sont pas convenablement traitées. C'est pourquoi le choléra est fréquent en saison pluvieuse surtout en cas d'inondation lors que des familles entières sont obligées de vivre dans l'eau. D'où la nécessité de protéger l'eau à boire contre la poussière en saison sèche et en saison de pluie contre l'eau de ruissellement. C'est l'une des raisons pour lesquelles il est interdit de déféquer à l'air

Le choléra



libre. Lorsque les eaux de pluie arrivent, elles ramassent les matières fécales qui peuvent héberger les bacilles contenus dans les selles des sujets qui entre temps étaient malades de choléra. Les mesures hygiéniques sont indispensables en saison de pluie surtout dans les quartiers à forte concentration humaine.

Le risque de choléra est permanent dans de nombreux pays où l'approvisionnement en eau, l'as-

sainissement, la sécurité sanitaire des aliments et l'hygiène sont insuffisants. Il est plus élevé dans les communautés surpeuplées et les camps de réfugiés qui se caractérisent par de mauvaises conditions d'assainissement et alimentés par de l'eau de boisson insalubre. Les personnes vivant dans ces zones à haut risque peuvent se protéger en respectant quelques règles simples d'hygiène et de préparation des aliments. Se

laver soigneusement les mains, en particulier avant de préparer la nourriture et de la consommer, bien cuire les aliments et les manger pendant qu'ils sont chauds, faire bouillir ou traiter l'eau et utiliser des installations sanitaires. Laver les mains après avoir fait la toilette, c'est élémentaire mais le respect de cette mesure est nécessaire. Il est conseillé de faire très attention à l'eau et aux aliments que l'on mange pendant le voyage.

Dans les zones où le choléra est endémique, bouillir ou traitée l'eau au chlore, à l'iode ou avec tout autre produit adéquat avant de la boire. Le plus important d'entre les traitements du choléra est la réhydratation, c'est-à-dire le fait de compenser rapidement les pertes hydriques et salines dues à la diarrhée et aux vomissements. La réhydratation précoce permet de sauver pratiquement tous les patients infectés par le choléra. On peut réhydrater rapidement et facilement la plupart d'entre eux en leur faisant absorber de grandes quantités d'une solution de sels de réhydratation orale. En cas de déshydratation sévère, il peut s'avérer nécessaire de mettre le malade sous perfusion intraveineuse. Si vous souffrez de diarrhée et qu'elle est sévère, il est important de consulter immédiatement un médecin ou un soignant qualifié. Commencez à boire de l'eau ou tout liquide non sucré, comme des soupes, en attendant le traitement médical. Dans certains cas de choléra sévère, un antibiotique efficace peut guérir le mal même si le traitement repose avant tout sur la réhydratation. A l'échelle d'une communauté cependant, la guérison par antibiotique de masse n'empêche pas le choléra de se propager et ne saurait donc être recommandée. Les anti diarrhéiques, ne sont pas recommandés non plus et ne doivent jamais être administrés.

M. Mazé

NUMÉROS UTILES

CHU Tokoin	22 21 25 01
CHU Campus	22 25 77 68
Commissariat Central	22 25 47 39
Sûreté Nationale	22 21 28 71
Sapeurs pompiers	118 ou 22 21 67 06
Gendarmerie	172 ou 22 22 21 39
Police secours	117
Renseignement	119

Lisez chaque semaine votre journal

ECHOS
DU PAYS

l'information au coeur du développement

TOUR DE GARDE DES PHARMACIES DU 11 au 18 Mars 2019

St RAPHAEL :	Marché Atikpodji	22 21 84 26
St ANTOINE :	1048, Av de la libération	22 21 29 64
BEL AIR :	non loin de l'hotel Palm Beach	22 21 03 21
BON SAMARITAIN :	Bè Pa de Souza, près de l'hôpital de Bè	22 21 45 30
PORT :	Face Hotel Sarakawa	22 27 61 88
MAIRIE :	Face Mairie	22 21 26 39
Ste MARIE :	Face Super Marché Tokoin Ramco	22 21 99 63
St KIZITO :	Bd de la Kara près du Bar Tam-tam	22 21 85 58
AVE MARIA :	Face ENSF près du CHU Tokoin	22 22 33 01
PROSPERITE :	Près de l'immeuble AUBA	23 38 84 25
PEUPLE :	Marché Nukafu	22 26 84 22
GBEZE :	Bld Jean Paul II	22 26 32 61
NOTRE DAME :	Hédzranawoé Assiyéyè derrière le Marché	96 32 97 51
KOUSSAN :	Face Stade de Kégué	96 80 10 01
UNION :	Bld Malfakassa, face crèmerie Bamudas	22 27 71 64
O GRAIN :	Carrefour Zorrobar	22 70 06 90
CITE :	Bld du 30 aout	22 25 01 25
BESDA :	Adidogomé-Aménopé	22 51 05 29
EPIPHANIA :	Rue de la Pampa, Carrefour AGBEMADON	70 40 10 52
CONSEIL :	Carrefour du CEG Sagbado	70 21 56 53
NATION :	Face ancien marché Totsi	22 25 99 65
DELALI :	face Hôpital de Cacavéli	22 25 06 90
VERTE :	Face Ecole du Parti Klikamé	22 25 03 26
LAUS DEO :	Route de Léo 2000 face Clinique BETHESDA	22 25 15 05
ARC-EN-CIEL :	Agoè Telessou, près du Carrefour Margot	70 42 50 00
LA GRACE :	Avant la station SUN AGIP Agoè	22 25 91 65
ESPACE VIE :	Agoè Logopé, face Bar Plaisir 2003	99 85 89 07
VITAS :	Situé à Agoè Assiyéyè coté Ouest	22 25 63 43
MAWUNYO :	route de Mission Tové en face de la station OANDO	70 42 34 64
TAKOE :	Avant la station CAP ESSO de Zongo	22 34 03 42
LE DESTIN :	à coté de l'Agence ECOBANK de Baguida	70 41 15 41
LA FLAMME d'AMOUR :	Sise à Agodeke route d'Aného	70 45 70 14

ECHOS
DU PAYS

Siège :
Agbalépédo

Récépissé
n°383/14/10/09/HAAC
13 BP 507
e-mail:
augustin.sizing@yahoo.fr
Maison de la Presse
Casier N°26

Directeur de Publication

Augustin M. SIZING
90 03 18 24
22 34 13 57

Equipe de rédaction

Augustin SIZING,
M. Mazé,
Roger GBESSIA
Siméau EGLOU

Imprimerie

RAD GRAPHIC

Infographie

Hugues AYIVI-BLIBO

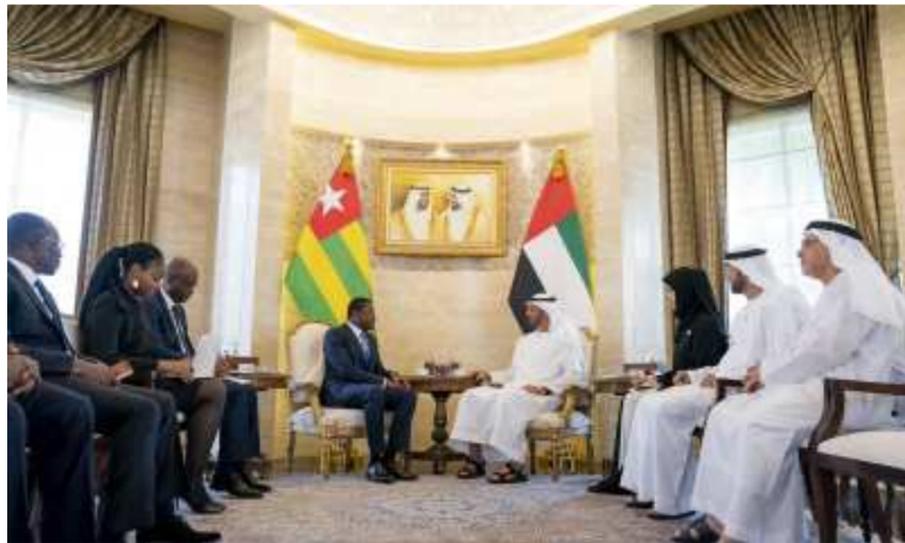
Tirage

2000 exemplaires

Plan National de Développement :

Faure Gnassingbé à la chasse des investisseurs Emiratis

Au lendemain du lancement officiel du Plan National de Développement (PND), le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a pris la direction des Emirats Arabes Unis dans le cadre d'une visite de travail. Il s'agit pour le N°1 togolais de convaincre les hommes d'affaires et autres investisseurs émirati d'accompagner le PND à travers des investissements conséquents.



La délégation togolaise reçue au Palais du Prince d'Abu Dhabi

Faure Gnassingbé séjournait depuis dimanche dans la capitale émirati dans le cadre d'une visite qui s'inscrit dans une démarche de séduction des investisseurs étrangers. Une visite qui offre l'occasion au Président de la République de vanter à ses hôtes le mérite et de mobiliser des fonds pour la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND). « Conformément à l'axe 1 du PND qui projette faire du Togo un hub logistique et un centre d'affaires de premier plan, le Chef de l'Etat visitera l'Abu Dhabi Global Financial Market et le Khalifa Industrial Zone (KIZAD) » a informé la direction de la communication et de l'information de

la présidence.

Au cours du périple émirati, plusieurs rendez-vous, et autres audiences attendent le Chef de l'Etat comme certaines rencontres qui seront consacrées à la signature de contrats s'inscrivant dans le cadre de la mobilisation des ressources en vue de la réalisation du PND à l'horizon. Une rencontre a également eu lieu avec le Prince héritier d'Abu Dhabi, Mohamed Ben Zayed Al Nayan dont la vision du développement est axée sur le multilatéralisme, la création d'emplois pour la jeunesse et la promotion des énergies renouvelables notamment l'énergie solaire... etc. Les échanges ont essentiellement porté sur les rela-

tions bilatérales entre les deux Etats ainsi que les moyens de les renforcer. Le Prince héritier d'Abu Dhabi a réaffirmé la volonté de son pays de soutenir les efforts et les initiatives de développement du Togo. De son côté, le Chef de l'Etat togolais a salué la volonté des dirigeants émiratis de renforcer ses relations de partenariat avec les pays du monde. Il a également souligné l'ambition du Togo de s'inspirer de l'expérience réussie en matière de développement des Emirats Arabes Unis.

A l'issue des échanges, les deux leaders ont enfin assisté à la signature d'un accord de financement de près de 15 milliards de nos francs entre le fonds Khalifa et le ministère de

l'économie et des finances.

Deuxième investisseur étranger en Afrique derrière la Chine, les Emirats Arabes Unis sont aujourd'hui un potentiel partenaire financier du Togo pour l'atteinte de ses objectifs pour le développement. L'ambitieux plan de développement lancé le 4 mars dernier qui attend un apport du secteur privé étranger à 65%, a toutes les raisons d'espérer les fonds émirati pour sa mise en œuvre.

Pour rappel, la visite du Président togolais fait suite à la participation du Togo à la 46^e session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) tenue à Abu Dhabi le 2 mars dernier. Une rencontre à laquelle le Togo a été représenté par le Ministre des affaires étrangères, Robert Dussey.

Notons que les ressources requises pour la réalisation de cet important programme sont estimées sur la période 2018-2022 à 4622,2 milliards de francs CFA. Les dépenses d'investissement public sont évaluées à 1623,1 milliards, représentant 35,1% du cout global. Les investissements privés couvrent le reste du financement à raison de 2999,1 milliards de francs CFA. Ces ressources contribueront à financer les projets contenus dans les trois axes majeurs du programme quinquennal.

Roger GBESSIA

BREVES

Des amendes pour les citoyens indéclicats qui bouchent les caniveaux

Les autorités semblent décidées à mettre fin à l'incivisme des populations au sujet de la salubrité publique. De fait, les caniveaux construits pour l'évacuation des eaux pluviales vers des bassins de rétention d'eaux pluviales sont pleins de déchets provenant des jets d'ordures et des matières fécales issues des maisons qui ne se dotent pas de latrines ou ayant des latrines directement drainées vers les caniveaux. Le président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe est monté au créneau pour mettre en garde les citoyens indéclicats, « il est temps de sévir. Ceux qui ne s'exécuteront pas se verront infliger des amendes. Et s'ils ne payent pas, ce sera pénal » a déclaré Kossi Aboka. Cette sortie des autorités préfectorales a pour objectifs d'œuvrer pour l'hygiène et la sécurité des populations sans oublier la protection de l'environnement. En dehors de ces objectifs, il faut rappeler que les autorités veulent également protéger ces ouvrages qui ont couté des milliards. Vivement qu'une attitude citoyenne anime les populations.

Crash du Boeing 737 d'Ethiopian, un universitaire togolais parmi les victimes

Cette semaine a été marquée par la mort d'un togolais dans l'accident du Boeing 737 d'Ethiopian Airlines qui s'est écrasé dimanche dernier alors qu'il a décollé à peine Addis Abeba en destination de Nairobi. Bilan du crash 157 victimes dont 149 passagers et 8 membres de l'équipage. 157 passagers morts de 35 nationalités. Le togolais mort de ce crash est un Bio technologiste et Physiologiste animale, enseignant à la faculté des sciences de l'Université de Lomé. Docteur Glato Kodjo était un jeune scientifique plein d'avenir que le monde universitaire togolais vient de perdre. Actuellement l'on ne peut pas clairement dire les raisons de cet accident. Les boîtes noires de ce Boeing 737 ont été récupérées, mais l'Ethiopie qui a une grande flotte aérienne avec sa compagnie Ethiopian Airlines, dit ne pas avoir la technologie pour lire les enregistrements des dites boîtes noires. Elles sont ces boîtes noires transportées en Europe pour lecture, mais d'autres enquêtes sont en cours.

L'ambassadeur allemand Christoph Sander, plaide pour les réformes au Togo

Une rencontre entre le gouvernement togolais représenté par le ministre de la planification du développement et de la coopération madame Demba TIGNOKPA et le gouvernement allemand représenté par l'Ambassadeur Christoph Sander a eu lieu ce mardi 12 mars 2019. Lors de la rencontre qui s'inscrit dans le cadre du dialogue inter-gouvernemental entre l'Allemagne et le Togo, aux fins d'évaluer les programmes et projets du Togo qui bénéficient de l'appui technique et financier de l'Allemagne, le diplomate allemand s'est laissé dire qu'il était important de réaliser des réformes au Togo. Pour Christoph Sander et sa suite, les réformes permettront de renforcer la coopération entre le Togo et l'Allemagne, et poursuit que cela peut faciliter par ailleurs, l'accompagnement de son pays au profit des populations togolaises.

Augustin S.

ECHOS-Civisme :

Halte au manque d'hygiène autour des aliments de rue !

Les aliments de rue se définissent comme des aliments prêts à être consommés, préparés et vendus par des commerçants ou commerçantes ambulants ou fixes dans les rues ou dans les lieux ou autres espaces publics. Sur les artères de nos villes, on dénombre plusieurs catégories de ces aliments qui sont proposés aux éventuels consommateurs. Ces aliments sont souvent issus de la transformation des céréales (riz, maïs, sorgho etc...) des produits de grillades, des sous produits du lait, des plats à base de légumes, des fruits et autres tubercules. De plus en plus de personnes préfèrent ces aliments de rue soit à cause du moindre coût ou de la disponibilité, soit en raison de la proximité par rapport aux lieux de travail. Cependant, il est à noter que ces aliments peuvent être à l'origine de certaines maladies ou problème de santé ceci en raison du manque d'hygiène qui entoure parfois la préparation, la conservation et la commercialisation ces ali-

ments de rue. En effet, certaines revendeuses ne semblent guère se soucier des règles d'hygiène et de salubrité et exposent ainsi les consommateurs à des maladies d'origine alimentaire quand on sait par exemple que les mouches constituent un agent vecteur des affections à l'image du choléra ou la dysenterie bacillaire. Dans beaucoup de cas, les consommateurs eux-mêmes ne se soucient de ces cas d'insalubrité et de malpropreté qui entourent la commercialisation de ces aliments de rue, ce qui n'encourage pas le changement de ces comportements qu'on pourra qualifier d'incivisme sanitaire. Toutes les composantes (revendeuses, consommateurs, autorités administratives et institutions de recherches) doivent donc prendre régulièrement des mesures et dispositions à travers des actions de contrôle et de sensibilisation pour une prise de conscience ceci pour une bonne santé de tous dans la cité.

La Rédaction



COMMISSARIAT GENERAL

APPEL À VIGILANCE CONTRE LES ARNAQUES RELATIVES AU RECouvreMENT DES IMPÔTS ET TAXES FISCAUX

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe les opérateurs économiques et le public que des individus, se faisant passer pour des agents de l'OTR, utilisent des numéros de téléphonie mobile pour informer les contribuables d'un avis de recouvrement qui serait émis contre leur société ou entreprise par l'OTR, pour non-paiement d'impôts et/ou retard de paiement.

Menaçant de fermer les portes de la société ou de l'entreprise, ces individus proposent ainsi aux contribuables une négociation soldée par le versement d'une somme d'argent qui leur est transférée via paiement mobile sur des numéros bien indiqués, en vue de régler la situation ou d'annuler la fermeture.

Le Commissaire Général porte à la connaissance du public et de tous les partenaires de l'OTR, que les faits tels que signalés sont purement des arnaques provenant d'individus mal intentionnés. Il tient surtout à rassurer les opérateurs économiques et toute la population qu'une enquête est diligentée pour démanteler le réseau, afin que les présumés auteurs et complices de ces actes et faits délictueux soient soumis à la rigueur de la Loi.

Face à ces actes, le Commissaire Général appelle à plus de vigilance et invite la population à :

- s'informer pour tout besoin à travers le numéro vert de l'OTR 8201 ;
- se renseigner auprès des services de l'OTR pour toute situation relative au paiement des impôts et taxes fiscaux;
- dénoncer tout acte suspect de fraude, de corruption ou de méconduite, à la Direction Anti-Corruption de l'OTR ou à travers le numéro vert 8280.

Fait à Lomé, le 26 FEV 2019

Le Commissaire Général p.i.,

Philippe Kokou B. TCHODIE

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

Journées de réflexion de la C14 :

Rien de nouveau sous le soleil

La coalition des 14 partis politiques de l'opposition est finalement sortie de son silence. Après un premier report, les responsables ont rencontré la presse le 12 mars dernier devant laquelle ils ont rendu publiques les conclusions des journées de réflexion des 20 et 21 février 2019. Ces journées de réflexions tenues en lieu et place d'un conclave annoncé, ont eu lieu loin des caméras et micro. Elles ont permis aux partis présents de faire le bilan du chemin parcouru durant 18 mois de contestation et définir de nouvelles perspectives pour la poursuite de la lutte pour l'alternance politique au Togo. La rencontre avait été boudée par le Comité d'Action pour le Renouveau (CAR) qui avait publiquement annoncé son absence. Le parti Santé du Peuple, le Parti Togo Autrement, le Parti National Panafricain (PNP) et le Mouvement Citoyen pour la Démocratie et le Développement (MCD) ont également brillé par leur absence. C'est donc une C14 complètement diminuée qui a organisé ces journées de réflexion. Les participants ont mené des réflexions autour d'un document intitulé « Vision stratégique de la C14 ». Au sortir de ces assises, on retient que la C14 se prépare pour les rendez-vous électoraux à venir en rang serré. Elle entend poursuivre la réclamation des réformes constitutionnelles, et électorales pour avoir des élections transparentes.

Selon le relevé de con-

clusion issu des journées de réflexion, Les participants ont fait le constat unanime que la Coalition n'a atteint aucun des objectifs qu'elle s'est fixés dans sa plateforme revendicative. Pour eux il y a eu quand même « des éléments encourageants permettant d'envisager l'avenir avec optimisme et conviennent de poursuivre la lutte avec encore plus de détermination ». Ils estiment avoir réveillé la conscience du peuple togolais. Les responsables de la C14 reconnaissent avoir commis des erreurs dans leurs stratégies, ils disent avoir confondu l'objectif qui est l'alternance et les moyens notamment les manifestations et le dialogue pour y parvenir. Le manque d'une certaine homogénéité a été criard au sein du groupe ont-ils reconnu aux journées de réflexion. Ils ont confirmé ce que beaucoup de Togolais voyaient, un déficit de cohésion, de confiance et de solidarité. A cela s'ajoutent des actes désordonnés, des prises de position individuelles non conformes aux positions d'ensemble adoptées au sein de la Coalition. Ils soutiennent que les législatives du 20 décembre 2018 marquent un vrai recul pour la démocratie togolaise. Selon le relevé de conclusion, aucun parti présent aux journées de réflexion n'a regretté le boycott de ces élections. Mais ils se préparent désormais pour les autres élections notamment les élections locales annoncées pour cette année 2019. « Les participants se sont accordés

sur le principe d'aller ensemble aux prochaines élections locales et se sont engagés à lutter avec les populations togolaises afin que les prochaines élections se déroulent dans les meilleures conditions de transparence et d'équité ». Quant à la présidentielle de 2020, la C14 ira avec un candidat unique « les participants ont reconnu que la désignation par la Coalition d'un candidat unique face au candidat du pouvoir serait l'option idéale sans pour autant minimiser les difficultés liées à la mise en œuvre d'une telle option ».



Les premiers responsables de la coalition

Selon le relevé de conclusion sur les neuf partis participants, six se sont prononcés en faveur de la désignation d'un candidat unique de la Coalition à la prochaine élection présidentielle, deux en faveur de candidatures multiples sous un parapluie commun et un n'a pas encore de position clairement affichée sur le sujet. Pour

les responsables des partis présents aux journées de réflexion le prochain mandat s'ils venaient à prendre le pouvoir sera, un mandat de transition impliquant tous les acteurs autour d'une plateforme politique commune.

A partir des journées de réflexion la C14 se lance sur de nouveaux chantiers à savoir l'obtention de la mise en œuvre des réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales y compris le droit de vote pour les Togolais de l'étranger ainsi que les conditions d'organisation d'élections démo-

cratiques, transparentes et équitables au Togo. L'obtention de la libération de tous les militants des partis politiques et des organisations de la société civile encore en détention dans les prisons togolaises suite aux manifestations. La mobilisation des populations togolaises pour l'obtention des réformes et la restructuration

les déserteurs dans le groupe. On nous informe que les décisions prises ont été envoyées aux absents. Que feront-ils des conclusions auxquelles ils n'ont pas participé à élaborer ? Ce qui est sûr c'est que la force de la C14 n'est plus la même, elle est drastiquement diminuée. Les participants aux journées de réflexion

n'ont rien proposé de concret alors que les populations attendent de voir quelque chose de nouveau. Ils promettent aller aux élections à venir et comptent se battre pour avoir les réformes. Si ces réformes ne sont pas faites, que fera la C14, boycotter encore ? Aller ensemble aux élections est une pagaille aux yeux de beaucoup de Togolais surtout quand il s'agit de la présidentielle. Est-ce qu'ils sont vraiment déterminés à aller vers cet idéal ? Beaucoup sont les Togolais qui veulent voir avant de croire. La rupture ce sera au moment du choix du candidat unique. Ceux qui ont quitté le groupe ont déjà vu la rupture de loin. C'est lorsque chaque parti cherchera à imposer son candidat que naîtront les divergences et ce sera la fin de la C14 comme on l'a vu par le passé. Ce qui est sûr, l'Alliance Nationale pour le Changement qui s'estime le plus grand parti de l'opposition ne se mettra jamais derrière quelqu'un si ce n'est pas son président national M. Jean-Pierre Fabre pour aller à l'élection présidentielle. La C14 promet se battre pour les réformes, à moins d'un changement de stratégies, si ce sont les marches qui constitueront la pression sur le gouvernement, cela ne marchera certainement pas. Ce qui est sûr c'est que les jours à venir ne promettent pas grand chose pour les 9 partis encore ensemble sous la bannière de la C14.

M. Mazé

Mise en œuvre du PUDC :

Un bilan s'impose

Les autorités togolaises ne manquent pas d'initiatives dans le cadre de la politique de création d'emploi pour lutter contre la misère ambiante dans le pays. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé se bat sur plusieurs fronts depuis son arrivée au pouvoir en 2005. A son actif plusieurs projets, programmes et stratégies pour relancer le Togo et mettre les Togolais à l'abri du besoin. Certaines de ces initiatives ont porté des fruits, d'autres sont en train d'en donner mais il y en a qui ne donneront rien parce que la conception est mal faite ou c'est la mise en œuvre qui n'a pas été bien affectuée. Les programmes se multiplient mais les populations ne voient rien en tout cas grand-chose et aucun bilan ne se fait sur ces projets à terme. Normalement, avant de se jeter dans un programme il est important de savoir les résultats des précédents. Si l'ancien programme a été une réussite, si les objectifs ont été atteints, si non, pourquoi il y a eu échec. Rien de tout

cela ne se fait et subitement on lance un nouveau chantier avec des moyens colossaux et cela arrange certaines personnes qui sont toujours au premier plan de ces initiatives. Ces Togolais se font des fortunes derrière le dos des populations qui croupissent dans la misère malgré le chapelet de plans et programmes du gouvernement.

Le Plan National de Développement (PND) vient d'être lancé derrière le Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) qui était d'actualité. Le PUDC a été adopté le 13 janvier 2016 par décret en conseil des ministres pour une période de trois ans. Il a été initié au profit des populations pauvres vivant dans les zones peu ou mal desservies par les interventions de l'Etat, afin d'accélérer leur accès aux infrastructures, équipements et services sociaux et économiques de base. Il constituait l'un des volets phares de la Stratégie pour la Croissance Accélérée et de l'Emploi (SCAPE). Le gouverne-

ment avait sollicité l'accompagnement du PNUD pour son élaboration et sa mise en œuvre. Ce programme devrait trouver des réponses dans l'urgence à la demande sociale croissante, réduire les risques sociaux liés à l'exclusion, développer le capital humain, accroître la productivité et assurer une meilleure redistribution des fruits de la croissance, de façon durable. Dans sa composante 1 il est question de développement d'infrastructures et d'équipements socio-économiques de base. Au niveau 2 c'était le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le 3^{ème} concerne le développement de l'entrepreneuriat rural et puis à la 4^{ème} composante il s'agit du développement d'un système de géolocalisation des infrastructures.

Qualifié d'ambitieux programme, il était doté de plus de 155 milliards de francs CFA et piloté par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le coup d'envoi de sa mise

en œuvre a été donné le 30 juin 2016 à Mandouri à 650 km à l'extrême nord de Lomé par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé toujours au front. La construction d'infrastructures scolaires était prévue sur 69 sites répartis dans les cinq régions économiques du Togo à travers 19 préfectures à savoir Golfe, Yoto, Vo, Zio dans la région maritime. Ogou, Anié, Amou, Est-Mono dans la région des plateaux. Tchaoudjo, Tchamba, Blitta dans la région centrale. Dankpen, Bassar, Mo, Doufelgou dans la région de la Kara. Tandjouare, Tone, Oti, Kpendjal dans la région des Savanes. Dans le secteur de la santé, il était prévu pour le compte de l'année 2016, la construction de 4 centres socio-médicaux, 7 unités de soins périphériques dans les cinq régions économiques du Togo. Il est également prévu la réhabilitation de 3 hôpitaux pré-fectoraux. Deux unités de soins périphériques dans les cinq régions économiques du Togo. Deux Uni-

tés de soins périphériques dans les cinq régions économiques du Togo et dans les préfectures suivantes, Tandjouare, Oti, Kpendjal, dans la région des Savanes. Sotouboua, Blitta, Tchaoudjo, Tchamba dans la région centrale. Dankpen, Kozah, Bassar dans la région de la Kara. Wawa, Haho dans la région des plateaux et VO, Golfe, Zio dans la région maritime.

Si on considère que le PUDC a une durée de vie de trois ans, on va dire qu'il est pratiquement à sa fin depuis son lancement le 30 juin 2016 par le chef de l'Etat. Le 30 juin 2019 ce programme "ambitieux" va boucler trois ans et prendra normalement fin. A quelques mois de la fin du PUDC est-ce que toutes les réalisations annoncées ont été faites ? Il est difficile de répondre à cette question. S'il y a des chantiers qui ont été réalisés et appréciés par les populations parce qu'ils ont trouvé des solutions à leurs problèmes, beaucoup sont toujours au point mort. On

a vu le chef de l'Etat remettre quelques pistes rurales aux populations de la préfecture de Dankpen le 26 février dernier. Il s'agit de 70 km de pistes rurales reliant Guérin Kouka à quatre localités environnantes à savoir Alloun, Namon, Kidjaboum et Katchamba. Il a également inauguré un marché dans la même localité. Même cérémonie à Kanté dans la préfecture de la Kéran où des cliniques mobiles ont été remises pour le compte des 5 régions du pays. Mais il urge que les Togolais sachent si la mise en œuvre du PUDC est toujours en cours. Il faut également dire aux Togolais ce que ce programme a apporté aux togolais comme solution à leurs difficultés jusqu'à ce jour. Ils doivent savoir si les 155 milliards de F CFA prévus pour ce projet ont été mobilisés et comment ont-ils été utilisés. Cette action du gouvernement permettra aux populations de faire confiance au nouveau programme (PND) qui vient de voir le jour.

M. Mazé

Société :

De nouveaux volontaires s'engagent pour la propreté de la ville de Lomé

Ils sont au total 444 nouveaux volontaires à s'engager pour rendre la capitale Lomé belle. Leur mission consistera à dégager les dépotoirs sauvages dans les coins de quartiers et à créer des espaces verts à certains endroits stratégiques de la ville.

Lancé officiellement il y a quelques mois, le Programme de Volontariat d'Engagement Citoyen

(VEC) vient d'accueillir 444 nouveaux membres qui s'apprentent à investir le terrain pour la propreté de la ville. La nouvelle vague, la 5^e du genre a officiellement prêté serment vendredi dernier. Cet acte symbolique et solennel accompli, engage les volontaires à se mettre au service du bien-être collectif. « Sans engagement, il n'y a pas de développement » a indiqué



Cérémonie de prestation de serment des nouveaux volontaires

Kossi Aboka, président de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, partenaire de l'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). Cette vague a été donc renvoyée à sa mission au cours d'une cérémonie présidée par la ministre en charge de l'emploi des jeunes, Victoire Tomegah-Dogbé qui a profité de l'occasion pour doter 295 anciens volontai-

res de kits d'installation d'un cout total estimé à 48 millions de francs CFA.

Omar Agbangba, Directeur Général de l'ANVT a expliqué que cette cérémonie s'inscrivait dans le cadre du lancement de la 5^e vague des VEC pour le Grand Lomé. Il a précisé que le programme s'étendait désormais à plusieurs nouvelles villes et a énuméré quelques actions phares au programme. Entre autres, l'enlèvement de plus de 1000 dépotoirs sauvages et la création des centaines d'espaces verts. « Acte symbolique accompli à chaque début de mission, la cérémonie de prestation de serment des volontaires est un acte d'engagement fait par le jeune qui prête serment devant la nation à se mettre au service du bien-être collectif » a déclaré le Directeur Général de l'ANVT.

Ils sont au total 444 volontaires parmi lesquels 30 seniors qui seront déployés sur le terrain à partir du mois prochain pour six mois de mission (d'avril à septembre 2019). Leur travail consistera à assainir et à restaurer l'environnement dans les milieux où ils seront mobilisés. Ils devront s'occuper du curage des caniveaux, le désherbage, la restauration de l'environnement, la création des espaces verts. Les volontaires seront aussi chargés de mener un travail de sensibilisation auprès des communautés de base pour sensibiliser les ménages à la sauvegarde et la protection de l'environnement. Aussi, bénéficieront-ils des formations sur des modules précis devant les amener à créer des activités génératrices de revenus.

Rappelons que depuis du programme, 10 894 VEC ont été mobilisés dans 24 villes et localités sur l'ensemble du territoire.

Kokou Amenti

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

LES PRIX BAISSENT

Les carnets de factures normalisées
avec TVA / sans TVA

~~3 000 FCFA~~ **1 500 FCFA**

La planche de vignettes

~~10 800 FCFA~~ **2 700 FCFA**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg



Dossier :

Quel rôle pour la femme dans les sociétés africaines ?

Le 08 mars de chaque année, le monde entier célèbre la journée internationale de la femme. Une occasion spéciale pour les pouvoirs publics et les organisations de la société civile de relancer le débat sur le rôle réel de la femme dans les sociétés africaines. Au centre de la vie en société, la femme africaine joue un rôle assez remarquable tant en milieu urbain que rural. Mais s'agissant de l'impact de la présence féminine sur la vie politique et institutionnelle de la société, la femme africaine se retrouve loin derrière les hommes.

Dans toutes les sociétés au monde, la femme est le pilier central de toutes les activités quotidiennes qui s'organisent. Car c'est elle qui donne la vie sans laquelle aucune société ne peut exister. En Afrique, elle reste plus en contact avec les enfants, et participe en grande partie à leur éducation. Sur le plan domestique, c'est elle qui transforme les aliments pour l'ensemble de la famille. Debout très tôt le matin, elle passe toute la journée en compagnie des enfants, en s'occupant exclusivement de toutes les tâches ménagères et prend des dispositions pour le bien-être de la famille.

Sur le plan économique, la participation de la femme est assez remarquable et s'effectue par le biais de toute une gamme variée d'activités allant du secteur informel au secteur formel. Dans le secteur informel, elle y participe massivement et de manière substantielle, notamment dans les activités économiques tradition-

nelles telles que la coiffure, la couture et les petits commerces. En milieu rural, elles s'adonnent majoritairement à l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et bien d'autres, tandis qu'en milieu urbain et dans les grandes agglomérations, elles sont prédominantes dans les secteurs de l'hôtellerie, de la pharmacie, la restauration, les services spécialisés...etc. Néanmoins, elles font noter une présence d'environ 75% dans le domaine du commerce.

En revanche, l'impact réel de la présence féminine dans la vie politique et institutionnelle des sociétés africaines est quasiment insignifiant. Reléguées au second plan, elles sont très peu à des postes de décision. Très peu sont leaders politiques et beaucoup n'ont pas le pouvoir économique. Une situation qui est naturellement liée à leur statut dans les sociétés traditionnelles où la femme est longtemps campée à ses rôles de procréation et d'éducation. Sociologiquement, la

femme au foyer en Afrique est appelée à suivre les consignes de son mari et dans la vie publique, elle est condamnée à subir les décisions prises par les hommes, naturellement détenteurs de pouvoir.

Toutefois, les pouvoirs publics et les organisations de la société ont fini par prendre conscience de ce déséquilibre criard et sont arrivés à prendre des dispositions pour rehausser l'image de la femme au niveau de celle des hommes. Au Togo par exemple, le Code des personnes et de la famille a subi quelques révisions pour faire honneur à la femme et la rétablir dans ses droits longtemps violés ou ignorés par endroit. Selon le nouveau des personnes et de la famille en ses articles 99 et 100 modifiés, la femme partage désormais les responsabilités de chef de famille au sein du couple contrairement à l'ancien code qui faisait de l'époux, le seul maître à bord du foyer. Aussi, les articles 403, 404, 419 et 420 sont également modi-



fiés pour régler la question des droits successoraux de la femme togolaise. Des nouvelles dispositions qui sont venues bouleverser les stéréotypes sociologiques qui ont longtemps retardé l'émancipation de la femme africaine en général et togolaise en particulier. Du coup, le rôle de la femme dans la société a évolué, passant du statut de « femme au foyer » au statut de femme au tra-

vail ».

Fruit de l'évolution des mentalités au sein de l'opinion, l'émancipation de la femme est une réalité au Togo. Désormais, la femme est libre de choisir le travail qui lui convient en sortant du carcan familial et domestique. C'est ainsi que dans les sociétés modernes, on assiste à l'émergence des femmes entrepreneuses ou cadres d'entreprises qui participe

à l'éveil de conscience de la jeune génération de la gente féminine.

Néanmoins cette évolution remarquable dans les rapports qui lient désormais les deux époux, est parfois source de malentendus au sein des couples. Ce qui revient à interpeller la conscience individuelle de chacun des deux conjoints pour l'équilibre du couple.

Roger GBESSIA

Enseignement supérieur :

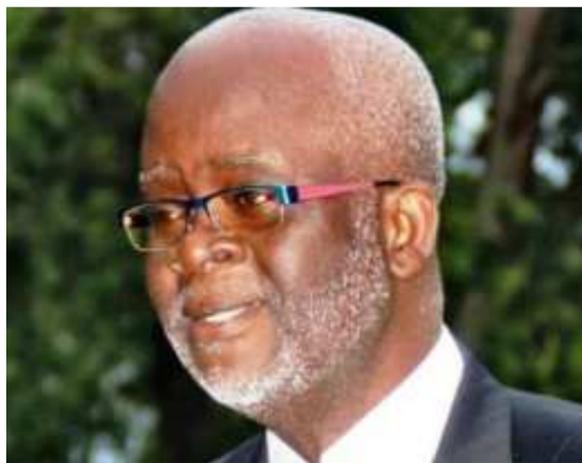
Une visite d'inspection en cours dans les Universités privées

Le Gouvernement togolais a pris la décision d'effectuer des visites d'inspection dans les établissements privés d'enseignement supérieur. L'information a été portée à la connaissance des chefs d'établissements à travers un communiqué du Ministère en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Des visites de contrôle ont démarré dans les universités privées installées sur l'ensemble du territoire national depuis ce lundi et se poursuit jusqu'au 21 mars prochain. Ces visites d'inspection ont pour objectif de vérifier la conformité du fonctionnement de ces établissements par rapport au cahier de

charge qui leur est soumis et d'assainir par la même occasion l'environnement de l'enseignement supérieur privé au Togo. Les opérations de contrôle seront effectuées par des brigades de contrôle sur le terrain.

Il nous souvient qu'en Aout 2016, une équipe du ministère de l'enseignement supérieur conduite par le Directeur de l'Enseignement supérieur avait effectué une visite de contrôle dans tous les établissements privés d'enseignement supérieur installés au Togo. A l'issue des opérations de contrôle, seules 55 écoles ont été reconnues par l'Etat comme étant en conformité avec les cahiers de charge. Une liste des éco-



Prof. Koffi Akpagana, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

les retenues avaient publiée. Une mise en garde avait été faite par le ministre d'alors, Octave Nicoué Broohm à l'endroit des fondateurs et directeurs d'écoles. « Tout diplôme

délivré par tout autre établissement privé d'enseignement supérieur ne figurant pas sur la liste retenue ne sera pas reconnu par l'Etat » avait-il prévenu.

Deux ans après, il est donc important pour l'autorité de retourner sur le terrain afin de s'assurer que les universités privées respectent les cahiers de charge et de voir quel est l'état des lieux des non agréés.

La formation supérieure est indispensable pour le développement de tout pays. Heureusement, notre pays dispose de deux universités publiques mais aussi des centaines d'universités privées opérant sur l'ensemble du territoire national. Chaque année, ces écoles enregistrent l'arrivée d'un grand nombre de bacheliers qui sollicitent leur cadre d'apprentissage et leurs services pédagogiques pour la suite de leur cursus univer-

sitaire.

Devant la multiplication de ces écoles et surtout les plaintes de certains parents par rapport à l'issue des formations de leurs enfants, l'Etat s'est senti interpellé pour jeter finalement un coup d'œil sur la qualité de l'enseignement qui est réservée à l'élite de demain. C'est ainsi que beaucoup d'établissements privés ont été finalement recalés parce que ne répondant pas aux normes de création d'établissement d'enseignement supérieur. A la fin de ces opérations de contrôle, un rapport est attendu pour situer l'opinion sur l'état des lieux de ce secteur très important dans l'avenir du pays.

Kokou Amentti

Le Très Haut Débit
continue son parcours sur le réseau TOGOCEL



est désormais présente à

TSÉVIÉ

Le N°1 de l'internet mobile au Togo

TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015